

# Amélioration foncière intégrale / Résolution des conflits

## Situations critiques et mesures de prévention

Lorsque des individus travaillent ensemble, des problèmes de toutes sortes peuvent se présenter: des erreurs sont commises et des accords enfreints, des divergences de vues et des malentendus surviennent, etc. Ces choses arrivent et ne doivent pas forcément inquiéter, mais il est capital de réagir correctement pour éviter qu'un incident mineur ne se solde au final par un dysfonctionnement coûteux, ou qu'une dispute au sujet de telle ou telle situation s'éternise.

L'essentiel est une bonne culture de la discussion, autrement dit la capacité d'aborder même des sujets délicats de manière objective et respectueuse d'autrui et la volonté de s'écouter mutuellement avec sérieux. Une telle culture est importante aussi bien entre les participants au projet qu'entre les participants à un organe institué pour mettre en œuvre le projet (commission d'exécution d'un syndicat, commune, etc.).

Il vaut la peine en outre de s'attaquer aux conflits potentiels à la source et de convenir à l'avance des mesures à prendre pour gérer les crises. Dans le cadre d'un projet d'amélioration foncière intégrale, les **risques d'escalade typiques** concernent les sujets suivants:

- **Franchise:** les participants à une amélioration foncière intégrale doivent émettre leurs souhaits et leurs avis de manière franche et compréhensible.

Potentiel de conflit:

- (impression d'inégalité de traitement par rapport à la nouvelle répartition des terres;
  - nouvelle répartition pas ou pas assez adaptée aux besoins d'exploitation
  - nouvel état pas de même qualité que l'ancien
- (impression d'inégalité de traitement par rapport à la taxation des sols
  - mauvaise taxation pour ses propres terres – bonne taxation pour les terres des autres.
- (impression de) manque de possibilité de participation
  - souhaits et besoins pas ou pas assez pris en compte
  - critiques concernant la procédure pas ou pas assez prises en compte

Mesures:

- implication précoce et intensive des participants dans la procédure;
- consignation par écrit des principes élaborés en commun concernant la procédure → critères d'évaluation des sols, critères de nouvelle répartition des terres, etc.
- de manière générale: bonne culture du dialogue (voir aussi [Site web: Théorie du conflit \(→ Lien\)](#))

- **Caractère obligatoire de la procédure:** la participation à la procédure et l'entrée en jouissance du nouvel état sont réglées dans la loi (art. 703 CC): tous les propriétaires fonciers dans un périmètre donné peuvent être tenus de participer à la procédure et d'accepter le nouvel état cadastral.

Potentiel de conflit:

- des personnes opposées par principe à l'AFI peuvent mettre les bâtons dans les roues et essayer d'amener d'autres personnes dans leur camp;
- les oppositions freinent la procédure.

Mesures:

- implication précoce et intensive des participants dès la phase de l'avant-projet et plus spécialement dans l'élaboration du projet de nouvelle répartition des terres;
- identification précoce des réticences et travail de persuasion à la faveur de discussions directes.

- **Syndicat:** une AFI est généralement menée par un syndicat d'amélioration foncière, composé de tous les propriétaires fonciers impliqués dans le périmètre. Le syndicat nomme une commission exécutive qui coordonne l'AFI avec l'aide de la direction technique.

Potentiel de conflit:

- insatisfaction avec la composition de la commission exécutive et / ou avec la direction technique;
- doute quant à la neutralité de la commission exécutive et / ou de la direction technique.

Mesures:

- représentation équilibrée des différents intérêts dans la composition de la commission exécutive (p. ex. représentants de l'agriculture, des milieux écologiques, de la société, etc.);
- communication transparente de la commission exécutive avec les membres du syndicat (procès-verbaux des séances avec les décisions prises);
- aborder de front les réserves et en discuter;
- lorsque les intérêts particuliers de membres de la commission sont en cause, ces membres doivent se retirer (à retenir dans le procès-verbal);
- si nécessaire, clarifications supplémentaires concernant une décision prise.

- **Durée de la procédure:** la durée de la procédure dépend grandement du nombre et de la complexité des mesures de construction, ainsi que du nombre d'oppositions et de la durée de leur traitement.

Potentiel de conflit:

- insatisfaction avec la durée de la procédure (p. ex. traitement des oppositions traînant en longueur);
- sécurité de la planification concernant les cultures/l'exploitation.

Mesures:

- information au début de la procédure au sujet du calendrier et des échéances prévues;
- discussions avec les participants pour éviter de remettre l'ouvrage sur le métier inutilement;
- mise en avant de l'avantage de solutions de compromis et des conséquences de nouveaux ajustements.

- **Coûts de la procédure:** les pouvoirs publics portent la majeure partie des coûts de la procédure. Les coûts restants à la charge des propriétaires fonciers résultent du total des coûts moins les coûts donnant droit aux subventions, qui sont assumés par la Confédération, le canton et la commune selon des pourcentages différents.

Potentiel de conflit:

- insatisfaction avec la clé de répartition des coûts restants entre les propriétaires fonciers.

Mesures:

- implication précoce et intensive des participants dans l'élaboration de la clé de répartition;
- adoption de la clé de répartition dans le cadre d'un vote par l'assemblée générale du syndicat.

- ... et bien d'autres encore.

Plusieurs points de discorde peuvent se manifester simultanément. Une fois que la confiance a été altérée, d'autres motifs de crise se font jour rapidement et les choses s'enveniment. Corollaire: toujours aborder les conflits dès qu'ils apparaissent et les résoudre le plus rapidement et le plus complètement possible.

Pour en savoir plus sur la gestion de conflits: → [Site web: Théorie du conflit \(→ Lien\)](#)

Offres de conseil pour la gestion de conflits dans le cadre d'une AFI: → [Contacts et adresses \(→ Lien\)](#)